

AVRIL

ACTIONS EN COURS

Le flamant rose : une espèce protégée emblématique de la Camargue, mais parfois envahissante...

Le flamant rose fait l'objet d'un important programme de recherche piloté par la Station biologique de la Tour du Valat pour mieux connaître ses mœurs et permettre une meilleure conservation de l'espèce. De son côté, le Parc naturel régional assure, en partenariat, une surveillance du seul site de reproduction des flamants roses en France, situé dans l'étang du



Fangassier, propriété du Groupe Salins. Malheureusement, lors de leurs escapades nocturnes, les flamants causent de nombreux dégâts dans les rizières au moment de la germination du riz. Depuis plusieurs années, un programme d'effarouchement (canons détonateurs et pistolets à fusées éclairantes ou crépitantes) est mis en œuvre par le Parc pour les riziculteurs. Cette année, durant les mois d'avril et mai, le Parc, en partenariat avec la Station biologique de la Tour du Valat et le Centre Français du Riz, conduit de nouvelles expériences complémentaires d'effarouchement non sonores (ballons à hélium au centre des parcelles, stroboscopes à laser...). Un agent du Parc, Tania Galvé, est chargé de la mise en œuvre de ce programme et se tient à la disposition des riziculteurs pour recenser et tenter de résoudre les problèmes liés aux dégâts des flamants dans les cultures.

N'hésitez pas à la contacter au 06 21 87 00 32

Des cahiers techniques au service des habitants

Le Parc met en place actuellement une nouvelle gamme de documents : les cahiers techniques. Ces livrets de communication s'adressent plus particulièrement aux habitants et acteurs du territoire camarguais. Distribués gratuitement, ils aborderont des thèmes très variés : les espèces envahissantes comme la jussie ; les arbres en Camargue ; les milieux natu-

rels et leurs usages ; les réglementations et les espaces protégés... Ces cahiers techniques ont pour vocation principale de guider les professionnels, les usagers et les habitants dans leurs actions quotidiennes de gestion du territoire et de protection du patrimoine camarguais.

Bien entendu, les propositions de thèmes et les suggestions d'actions sont les bienvenues.

Contacts : Audrey Pierra
Gaël Hemery

Des milliers de plants bientôt à disposition des Camarguais

Grâce à un partenariat mis en place par le Parc avec la pépinière expérimentale du ministère de l'Agriculture d'Aix-en-Provence, plusieurs espèces végétales ont pu être mises en culture et reproduites à grande échelle, et ceci grâce à des prélèvements d'échantillons locaux. L'intérêt de cette opération est d'encourager les opérations de plantations en Camargue pour le reboisement de la haute Camargue ainsi que pour renforcer la végétation jouant un rôle dans le maintien du trait de côte (dunes et arrières dunes). Les milliers de plants que le Parc recevra très prochainement seront mis gratuitement à disposition des habitants, associations et propriétaires intéressés. Différentes espèces seront mises à disposition suivant les sites concernés en Camargue.



Espèce	Origine des prélèvements	Nombre de plants	Destination
Genevrier de Phénicie (Juniperus phoenicia)	Le Grand Radeau	2 000	Boisements des arrières dunes et anciens cordons littoraux
Chêne pédonculé (Quercus pedunculata)	Mas de la Cure	500	Boisement des terres hautes
Oyat des dunes (Ammophila arenaria)	Dunes de Piemanson	1000	Fixation des dunes sur les cordons existants ou pour renforcer l'installation des ganivelles
Immortelles des sables (Helychrysum stoechas)	Dunes de Piemanson	200	Verdissement des dunes et des ganivelles
Luzerne marine (Medicago marina)	Dunes de Piemanson	100	Verdissement des dunes et des ganivelles

Le partenariat étant reconduit pour 2003, d'autres espèces comme le Cyprès chauve (terres hautes et humides), le liseron des sables (dunes littorales), la crucianelle maritime(arrières dunes), seront prochainement mises en pépinière à titre expérimental.

Contact : Gaël Hemery
espaces.naturels@parc-camargue.fr

Les dunes prennent des couleurs

La dune, en raison notamment de sa texture de sol et de son exposition aux embruns, est un milieu particulièrement difficile pour les plantes. Elles développent donc leur cycle de façon très rapide avant la période de sécheresse intense qu'est l'été. Avril est le mois de prédilection pour apprécier ces floraisons simultanées et multicolores. Parmi les tons plus visibles, le jaune des immortelles des sables, le blanc immaculé des anthémis ou encore le mauve feutré des giroflées des dunes. Mais d'autres aussi remarquables sont plus discrètes. C'est le cas de la Cutandie ou de la Crucianelle, espèces protégées au niveau régional.



Immortelles des sables



Giroflée des dunes



Crucianelle maritime

Vers une approche globale de la gestion énergétique du territoire du Parc

Ce mois-ci, et pour une période de six mois, Marion Péguin, élève de l'I.U.P. Environnement Technologies et Société de la faculté d'Aix-Marseille rejoint l'équipe du service Développement durable dans le cadre de son diplôme de fin d'études. Elle aura en charge l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre d'un partenariat avec l'ADEME concernant les énergies renouvelables individuelles, la démarche H.Q.E. (haute qualité environnementale des bâtiments), le recyclage des déchets agricoles, la transformation des reliquats de cultures, la mise en place d'un point info-énergies... Ce travail servira de trame à une «charte énergétique et de valorisation des déchets».

Contact : Caroline Suavet

LE S.I.G. (Système d'Information Géographique)

Les Parcs naturels régionaux assurent la promotion et l'animation de vastes contrées ; les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'avoir une vision globale du territoire et d'aider à prendre les meilleures décisions possibles. Cela passe nécessairement par des outils qui permettent de voir, d'explorer et d'analyser des données en tenant compte de leur localisation dans l'espace. C'est dans ce but que le Parc naturel régional de Camargue s'est doté, il y a quelques années, de matériels informatiques performants et d'un logiciel de « **Système d'Information Géographique** » (S.I.G.), permettant d'automatiser les procédures de représentation cartographique et de gestion des données. Une chargée de mission est chargée de piloter et de coordonner l'organisation et l'exploitation de cette base de données.

Qu'est-ce qu'un S.I.G. ?

Un Système d'Information Géographique (S.I.G.) est un système informatisé permettant, à partir de diverses sources, de rassembler, d'organiser et de stocker, d'analyser puis de présenter des informations localisées géographiquement afin de contribuer à la connaissance de l'espace.

Le S.I.G. s'organise donc autour de :

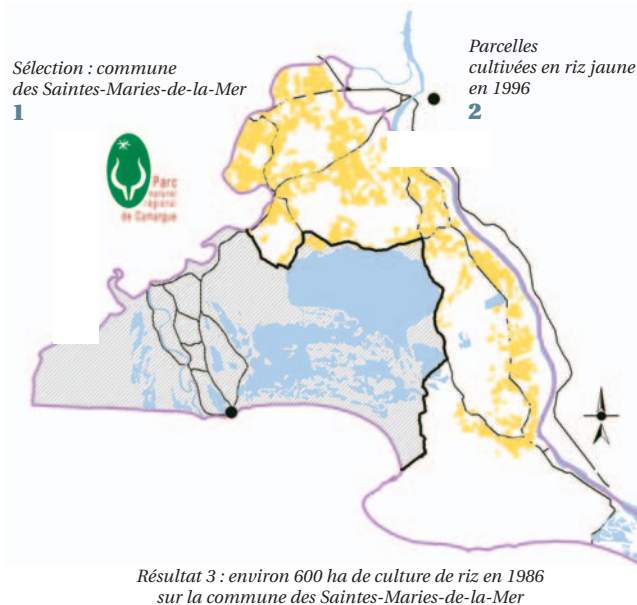
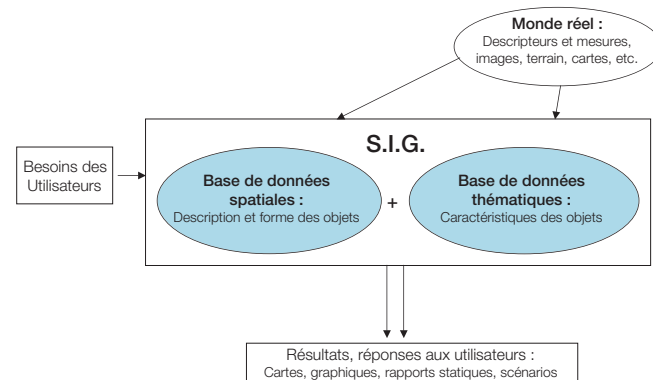
• la collecte et la validation des informations :

Il s'agit d'acquérir les éléments de connaissance et de compréhension du territoire : soit en traitant des photos aériennes ou des images satellitaires, sur lesquelles on peut reporter des données de terrain, soit en récupérant des données auprès d'autres partenaires (exemple : le cadastre). Il est dans tous les cas indispensable de « digitaliser » les informations utiles. Cela consiste à représenter les informations du terrain sur une carte où la latitude et la longitude sont connues. Ces informations sont retranscrites dans le logiciel SIG sous différentes formes géométriques :

par exemple des polygones pour des parcelles, ou des lignes pour les routes, réseaux hydrauliques ou des points pour les mas, observatoires, etc.

• l'archivage et la gestion cohérente des données :

Les informations sont ensuite stockées et organisées, en différentes couches d'informations, dans une base de données, de manière à rattacher à chaque objet (polygone, ligne ou point),



toutes les informations recueillies.

Par exemple : la superficie des parcelles, le type de routes, ou le nom des mas, etc.

• le traitement et l'analyse des données stockées :

Il s'agit ensuite d'analyser ces informations (en procédant à des extractions et des croisements de données) de manière à répondre rapidement à une question posée :

Combien y a-t-il d'hectares de rizière sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer 1 ? Le logiciel SIG calcule la superficie de tous les polygones digitalisés et dont la nature est en rizière 2 sur cette commune et permet de donner la superficie totale 3.

Les informations peuvent également être actualisées sans effacer les anciennes : par exemple la superficie des rizières en 1996 mais aussi en 2001. De même le SIG pourra croiser cette information avec d'autres, comme les bassins hydrauliques. Ainsi, il est possible de connaître non seulement l'évolution des surfaces cultivées en riz à l'échelle de la Camargue entre 1996 et 2001 mais aussi par bassin hydrographique.

• la communication de l'information :

Les informations sélectionnées et traitées sont ensuite représentées sous forme de cartes (visualisant par exemple l'augmentation ou la diminution de la superficie cultivée en riz entre 1996 et 2001), de tableaux ou de graphiques, qui sont autant d'éléments d'aide à la décision.

Le SIG est donc devenu aujourd'hui un outil précieux pour toutes les structures impliquées dans la gestion et l'aménagement des territoires.

Ainsi, pour le Parc naturel régional de Camargue, le SIG apporte :

- une aide à la gestion des données : centralisées et directement accessibles, actualisées en permanence et stockées en grande quantité,
- des cartographies rapides, avec la possibilité d'assembler des informations d'origines diverses, et de les afficher sur un même document,
- une aide à la décision : soit par l'établissement de cartes, soit par consultation directe du S.I.G., soit par des analyses pertinentes,
- une bonne qualité des données : précision, fiabilité.

Un exemple d'application du S.I.G. : les mesures agri-environnementales (M.A.E.)

Le S.I.G., une position centrale pour les M.A.E.

L'opération locale « Milieux humides et manades de Camargue » est la traduction au niveau local des M.A.E. co-financées par l'Union Européenne, l'Etat et le Conseil régional PACA en vue d'introduire ou de maintenir des pratiques compatibles avec la protection de l'environnement.

Les exploitants agricoles ont pu, entre 1999 et 2000, souscrire de façon volontaire un contrat d'une durée de cinq ans, au cours duquel ils perçoivent une aide financière destinée à compenser le surcoût ou le manque à gagner occasionné par le respect d'un cahier des charges précis. L'objectif est de trouver avec l'exploitant le contrat le mieux adapté à sa situation pour garantir la pérennité des milieux et des activités.

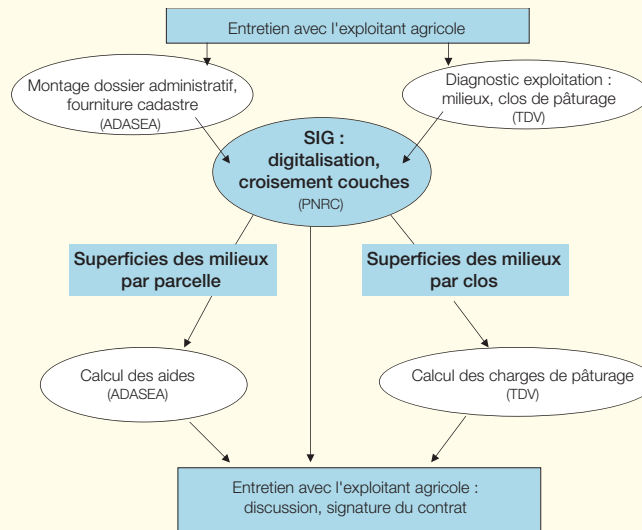
Pour parvenir à cela, l'outil SIG a été utilisé :

- d'une part pour connaître précisément le territoire sur lequel porte le contrat et ainsi établir des cartes de diagnostic à la fois des parcelles cadastrales, des clos de pâturage et des milieux naturels qui s'y trouvent,
- et d'autre part, pour obtenir des données chiffrées nécessaires à l'établissement des contrats : en croisant les informations précitées.

Pour établir les dossiers, un partenariat s'est instauré entre les exploitants et une équipe de techniciens du Parc naturel régional de Camargue (PNRC), de la Station biologique de la Tour du Valat (TDV), et de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) :

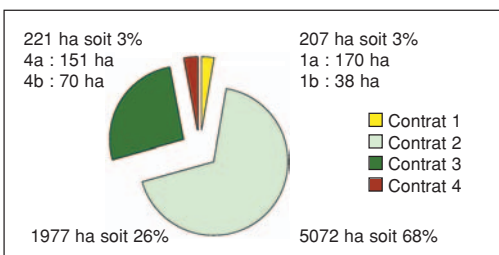


Localisation et « digitalisation » sur un fonds IGN au 1/25000^{ème} des clos de pâturage et des zones exclues des contrats (clos de tri, zones d'affouragement, etc.).



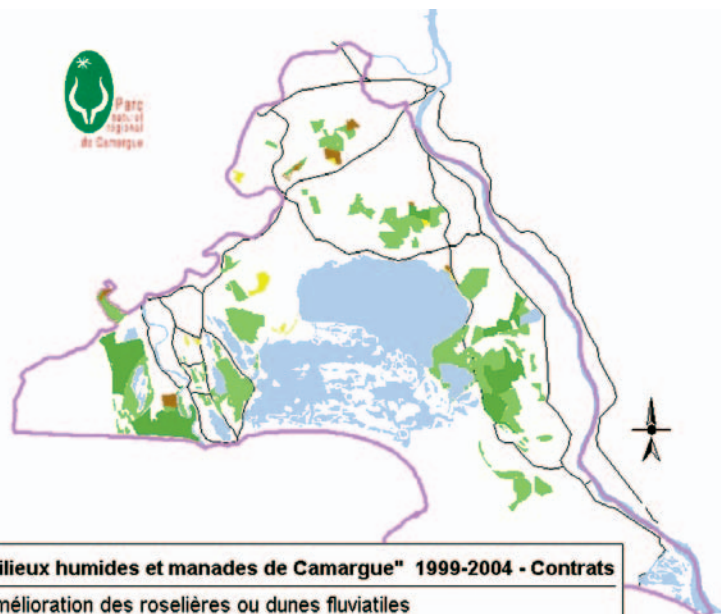
Calcul, par croisement de couches, des superficies de chaque milieu par clos de pâturage, et par parcelle cadastrale.

Ainsi, ce travail d'équipe a abouti à près de 7 475 ha actuellement engagés sur les différents contrats détaillés ci-dessous :



Source : ADASEA / PNRC / TDV

Le budget total s'élève pour les cinq ans à environ 3 M[€] d'euros. L'opération touche **54 exploitations différentes totalisant 64 contrats différents**. Les superficies contractualisées se répartissent équitablement sur les deux communes du Parc. Concernant les contrats de pâturage (C2 et C3), environ 3 000 ha de « marais » et 4 100 ha de « sansouires » ont été contractualisés.



AVOS AGENDAS :
Présentation de l'outil SIG au service des M.A.E. le mercredi 16 avril à 15h au Mas du Pont de Rousty
Contact : Laurence Agulhon

Opération locale "Milieux humides et manades de Camargue" 1999-2004 - Contrats

- 1 : maintien et amélioration des roselières ou dunes fluviales
- 2 : maintien et amélioration du pâturage extensif sur 8 mois
- 3 : maintien et développement du pâturage très extensif sur 12 mois
- 4 : conversion de terres arables (rizières) en marais pâturés ou roselières

Tous des camarguais !

Le Parc soutient les projets culturels des écoles situées sur son territoire. Parmi ceux-ci le projet « Origines », un projet imaginé par l'équipe pédagogique de l'école de Gageron pour l'année scolaire 2002-03 qui conduit les élèves à découvrir l'histoire de l'occupation humaine en Camargue.



interview de M. Castellani en classe

Le projet s'appuie sur des visites sur le terrain et des rencontres à l'école, les élèves, par le biais d'un médiateur, collectent des données sur les différentes vagues migratoires du 20e siècle en Camargue.

A ce stade du projet les élèves ont rencontré tous les intervenants, des camarguais issus de l'immigration italienne, grecque, espagnole et marocaine... Et ils les ont fait parler de leur travail, de l'installation et de la vie de leurs parents en Camargue, des mariages, de l'école... En fait tout ce qui a petit à petit dessiné l'intégration de ces familles à la Camargue et à la communauté nationale.

Les élèves et leurs professeurs présenteront les résultats de leurs recherches sous la forme d'une exposition qui sera visible à la Maison communale de Gageron en juin et à la Maison du Parc dans le courant de l'été.

Contact : Julien Faure : 04 90 97 86 32

Le Musée de la Camargue

En ce mois d'avril, toute l'équipe du musée vous invite à venir parcourir le sentier de découverte du Mas du Pont de Rousty.

A cette période, le musée est ouvert tous



les jours (sauf le 1er mai) de 9h15 à 17h45. Sa visite est gratuite pour les moins de 10 ans et les membres du Comité de soutien du Parc.

Musée camarguais
RD 570, Mas du Pont de Rousty
13200 Arles, Tél 04 90 97 10 82

Quoi de neuf à la Maison du Parc ?

Du 3 avril au 31 mai 2003, la Maison du Parc accueille deux expositions conçues et réalisées par le Centre de Scamandre situé à Gallician (30 Vauvert) « Flore rare de Camargue gardoise » et « Le roseau... toute une histoire ». Elles seront ouvertes au public gratuitement tous les jours (sauf le 1er mai) de 10 h à 18 h.



Maison du Parc
Pont de Gau 13460 Les Stes-Maries-de-la-Mer
Tél 04 90 97 86 32

Randonnez dans le Parc naturel régional de Camargue et ses environs

Le public est de plus en plus demandeur d'une découverte des différentes facettes de la Camargue en utilisant des moyens de déplacement adaptés à une approche des sites et des milieux. La randonnée, quelle soit pédestre, équestre, VTT ou à vélo constitue un véritable support de découverte du territoire en s'inscrivant dans les perspectives d'un tourisme durable.

Compte tenu de l'intérêt croissant des visiteurs pour la randonnée à vélo, VTT ou pédestre et afin améliorer l'information des randonneurs, l'Office de tourisme d'Arles et le Parc naturel régional de Camargue ont édité un document proposant 10 circuits de randonnée.

Présenté sous forme de fiches pratiques et thématiques, ce document décrit les itinéraires des circuits et informe les visiteurs sur le patrimoine et les sites touristiques à découvrir en Camargue (paysages, milieux naturels, faune, flore, patrimoine culturel, hébergements, restauration, loisirs...).

Diffusé dans les équipements d'accueil du public du Parc et l'office de Tourisme d'Arles, ce document est vendu au prix de 4,50 euros.

Renseignements : Maison du Parc
04 90 97 86 32



ACTIONS REALISEES

Nettoyage de Printemps en Camargue : forte participation

Cette année encore pour la neuvième année consécutive, ont eu lieu les journées de nettoyage de printemps organisées par le Parc naturel régional de Camargue.

Le vendredi 21 mars, c'était aux 200 élèves des écoles de Salin-de-Giraud, du Sambuc et des Saintes-Maries-de-la-Mer de découvrir les déchets, leur tri et le recyclage. Accueillis respectivement au Domaine de la Palissade et à la déchetterie des Saintes-Maries-de-la-Mer, ils ont pu apprécier l'importance d'une meilleure maîtrise et d'une gestion appropriée des déchets.



Le dimanche 23 mars, le public était convié à participer au « nettoyage des plages » de Beauduc, de Piémanson et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Près de 700 personnes ont été accueillies aux entrées des sites. Leur participation a permis de récolter au total plus de 30 m3 de déchets sur les plages de Camargue.

Le Parc tient vivement à les en remercier. Il remercie aussi plus particulièrement tous ceux qui ont permis que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions : les élus, les associations toujours très motivées, les communes, les services techniques et les sociétés de la filière déchets.

Contact : Régis Vianet

A VOS AGENDAS

- Mardi 8 avril, 14 h, Commission « Eau et milieux aquatiques »
- Mercredi 9 avril, 14 h 30, Comité de coordination de « l'Observatoire Camargue »
- Dimanche 13 avril au jeudi 17 inclus à l'Espace toro aux corrales de Gimeaux, le Parc sera présent aux côtés des associations d'éleveurs de taureaux et de chevaux et de la Fédération française de Course camarguaise dans le cadre de la Féria d'Arles
- Mercredi 16 avril, 15 h : Présentation SIG aux habitants au Mas du pont de Rousty
- Mardi 29 avril, 17 h : Commission « Urbanisme, Patrimoine, Culture et Pédagogie »